Légende

UA	**Secteur correspondant au village ancien. Constructible en densité forte. Mitoyenneté autorisée, pas de reculs et pas de COS**
UB	**Secteur correspondant aux extensions récentes. Constructible, densité moyenne.**
UC	**Secteur correspondant au hameau du pont. Constructibilité limitée Recul par rapport à la départementale et aux cours d'eau.**
UE	**Secteur constructible destiné aux activités artisanales**
AU B	**Secteur destiné à l'urbanisation nouvelle. Les équipements primaires sont suffisants. Constructible sous forme d'opération d'ensemble.**
AU	**Secteur destiné à l'urbanisation future. Les équipements primaires sont insuffisants. Inconstructible**
A	**Secteur correspondant aux espaces agricoles. Constructibilité limitée à seule destination agricole et équipements publics**
A Pa	**Secteur correspondant aux espaces agricoles à protestion forte Inconstructible sauf équipements publics.**
N	**Secteur correspondant aux espaces naturels et forestiers. Constructions nouvelles interdites sauf équipements publics. Restauration à l'identique de l'existant autorisée.**
Z	**Secteur concerné par des risques naturels. Constructibilité limitée. Se référer au PIZ**
	Emplacement réservé

N°	Objet	Destinataire
1	Aménagement de voirie	Commune
2	Stationnement et accès	Commune
3	Chemin panoramique du Mabet	Commune
4	Chemin du plan de la croix	Commune
5	Espace réservé pour la salle des fêtes	Commune

Bâtiment d'élevage

Périmètre de réciprocité adapté autour du bâtiment d'élevage.
Voir règlement UA

STEP

Secteurs soumis à l'article L123-2a

Département de la Savoie

Commune de LA COMPOTE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan

PLAN DE ZONAGE

Sarl EPODE
Chambéry
Bourg Saint Maurice

44 rue Charles Montreuil
Immeuble Axiome
73000 CHAMBERY
tél: 04 79 69 39 51
fax: 04 79 96 31 09
info@epode.eu
www.epode.eu

\\10.0.3.253\Graphique\Logos\epode-medium.tif

		Modications Ind.	Date
AVP		A	22/01/2008
N° Plan	2	B	19/06/2008
N° Dossier	7021	C	
Date	03 juillet 2007	D	
Echelle	1/1000	E	
Coordonnées Lambert II	Nivellement IGN69	F	
Etabli par : AH Vérifié par : AV	7021-plan de zonage.dwg	G	
		H	

Nature de la modification

FO72